

Contrat AMAP Vert de Terre



Panier porc

Novembre 2012 à avril 2013

Le/ la consom'acteur/ trice	Le/ la producteur/trice	Le/la référent(e)
Nom :	Chantal et Jodi Baumann, la ferme des Nobles chemin des Nobles, 38250 Villard-de-Lans Tél : 04 38 02 90 82 ou 06 89 35 46 46 fermedesnobles@gmail.com	Luce Bergeret 330 av. de la Molière 38250 Villard-de-Lans 09 80 88 74 73 berluce@yahoo.fr
Prénom:		
Adresse:		
Tél :		
Mél :		

- Le présent contrat est passé entre les soussignés, le consom'acteur et le producteur.
- Les conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la Charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.
- Les chèques sont à rédiger à l'ordre des producteurs/trices. Le producteur s'engage à retirer les chèques aux dates suivantes : 1^{er} chèque : 15/11, 2^e chèque : 15/01, 3^e chèque : 15/02, 4^e chèque : 15/04

Type de panier à titre indicatif pour la saison 2012

Panier à 13 €	Panier à 18 €	Panier à 28 €
- 300 gr de jambon cuit - 500 gr de saucisses fraîches (nature, herbes, bleu, cèpes, lard fumé, basilic)	- 1 saucisson à cuire (murçon, chou, couenne, nature) - 300 gr de pâté de campagne ou rillettes ou fricandeau châtaigne - 500 gr de rôti ou côtelettes	- 1 kg de rôti, côtelettes ou grillades - 300 gr de jambon cuit - 500 gr de saucisses fraîches - 300 gr de pâté

Merci d'écrire dans les cases le **montant** de vos paniers.

NOVEMBRE				DÉCEMBRE					JANVIER			
V2	V9	V16	V23	V30	V7	V14	V21	V28	V4	V11	V18	V25
								Pas de porc	Pas de porc			

FÉVRIER				MARS					AVRIL			
V1	V8	V15	V22	V1	V8	V15	V22	V29	V5	V12	V19	V26
									Pas de porc	Pas de porc		

Montant total de la commande : €

Les signataires attestent avoir pris connaissance des Conditions Générales de l'AMAP Vert de Terre et de la Charte des AMAP et en acceptent les conditions.

Réalisé en 2 exemplaires à le

Le consom'acteur

Le producteur